

Département de philosophie
UFR Arts Philosophie Esthétique

Master de philosophie

**Master Recherche et Professionnalisant
Arts & Lettres et Sciences humaines et sociales
de l'Université Paris 8**

Sous la responsabilité
de Fabienne Brugère et Catherine Guesde

2026–2027

1. PRÉSENTATION ET ORGANISATION DU DÉPARTEMENT	2
1.1 Organisation du département.....	3
2. HISTOIRE ET ORIENTATION DE LA MENTION DE MASTER « PHILOSOPHIE ».....	5
3. INSCRIPTIONS	8
3.1 Inscription administrative.....	8
3.2 Inscription pédagogique	9
3.3 Inscription à la liste d'information du département de philosophie Info-philo	9
3.4 Conditions d'inscription.....	9
3.5 Formalités d'inscription	10
4. ORGANISATION DE LA MENTION DE MASTER « PHILOSOPHIE ».....	11
4.1 Équipe de formation.....	11
4.2 Pilotage de la formation de Master	11
4.3 Soutiens individualisés et bourses d'études	12
5. ORGANISATION DES ÉTUDES	13
5.1 Architecture générale de la formation.....	13
5.2 Année de M1.....	15
5.3 Année de M2	16
5.4. Contrôle et validation des connaissances	16
5.5 Délivrance du diplôme de Master	17
6. DÉTAIL DES COURS PROPOSÉS ET CODES PÉGASE	18
8.1 M1 – Semestre 1 : Tronc commun.....	18
8.2 M1 – Semestre 2 : Tronc commun	19
8.3 M2 – Semestre 3 : Parcours « Analyse et critique des arts et de la culture »	20
8.4 M2 – Semestre 3 : Parcours « Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques »	21
8.5 M2 – Semestre 4 : Tronc commun.....	22
7. CHAIRE INTERNATIONALE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE	23
8. MOBILITÉ INTERNATIONALE	24
9. INFORMATION PRÉVENTION	25
9.1 Lutte contre les discriminations et les VSS	25
9.2 Recommandations concernant l'utilisation de l'IA	26

1. PRÉSENTATION ET ORGANISATION DU DÉPARTEMENT

Fondé en 1969 dans le cadre du Centre Universitaire Expérimental de Vincennes par Michel Foucault, le département de Philosophie de Paris 8 s'est depuis lors inscrit, par ses recherches, et à tous les niveaux de ses enseignements, dans une triple orientation :

- 1) Interrogation des formes et des frontières de la politique,**
- 2) Étude des modalités de constitution de l'esthétique comme domaine de pensée,**
- 3) Critique des circulations entre discours savants et profanes sous la détermination des divers champs de la pratique humaine.**

Comme nous l'ont montré François Chatelet, Gilles Deleuze, Jean-François Lyotard ou Jacques Rancière qui ont enseigné dans notre département, il ne saurait y avoir de travail de l'histoire de la philosophie sans que celle-ci engage une pensée du présent ; mais il ne saurait non plus y avoir de pensée critique du présent qui ignore les conditions dans lesquelles se sont constitués les concepts dont nous nous servons pour bâtir notre jugement. De ce que nous entendons par la beauté, la liberté ou par la justice, jusqu'à la détermination de ce qui constitue la singularité d'une expérience ou les conditions d'élaboration d'un espace commun, en passant par les lignes de partage entre la science et l'opinion, entre le sensible et le conceptuel, les questionnements propres à la philosophie y sont partout déterminants. Ils n'ont pas en vue d'offrir des clôtures de sens, mais proposent à chacun de lui fournir des instruments de jugement qui ne seront vraiment opératoires que dans la mesure où il les fera lui-même évoluer.

Afin d'entretenir un lien continu entre enseignement et recherche, les activités du département de philosophie de l'Université Paris 8 se sont ainsi caractérisées par :

- une vocation d'ouverture aux différentes pratiques de la philosophie et à leurs différents lieux d'élaboration,**
- une ouverture internationale,**
- une tradition de pensée critique.**

Le département de philosophie propose ainsi un cursus complet d'études supérieures comprenant une licence, un master, un doctorat.

Le Master, qui accueille notamment des étudiant·e·s de très nombreux pays étrangers, propose une formation à la recherche qui se veut avant tout plurielle et comparatiste. Loin de toute spécialisation à outrance, loin de tout impérialisme de la pensée, tant académique qu'eurocentrée, forte d'une tradition critique dont le fil ne s'est pas rompu, elle a su conserver des contacts avec le monde entier, les enseignant·e·s-chercheur·e·s du département ayant toujours su mener les recherches les plus approfondies en réseaux avec les meilleurs esprits de notre temps.

Cette formation vise avant tout à permettre à ceux et celles qui s'engagent dans cette voie de découvrir à la fois les questions qui les préoccupent le plus, de faire usage de toutes leurs connaissances pour les problématiser et d'en acquérir de nouvelles pour les déplacer et les porter plus loin.

En contact permanent avec les doctorant·e·s, les étudiant·e·s de master découvrent peu à peu les bénéfices de la confrontation et de l'argumentation, de la variété des points de vue et d'une critique philosophique qui œuvre à se libérer le plus possible de tout préjugé.

Cet esprit de recherche, qui ne se limite pas à des aspects formels et conformistes, qui n'est « scientifique » qu'au sens où le devient toute collectivité qui s'interroge sur sa situation, son histoire et son devenir et qui parvient à développer un point de vue critique à cet égard, permet à tou·te·s, qu'ils et elles poursuivent ou non leur activité intellectuelle dans l'aventure d'une thèse, de se donner les moyens, dans de multiples branches et secteurs de la vie sociale et professionnelle, de soutenir durablement les exigences d'une pensée libre.

1.1 Organisation du département

Coordination :

Directrices du Département : Michèle COHEN-HALIMI et Ariane REVEL
Responsable du 1^{er} cycle (Licence) : Andrea ANGELINI et Leonardo MOREIRA
Responsables du 2^e cycle (Master) : Fabienne BRUGÈRE et Catherine GUESDE
Responsable du 3^e cycle (Doctorat) : Ninon GRANGÉ
Responsable des stages des 1^{er} et 2^e cycles : Jean-Pierre MARCOS
Responsable des orientations du 1^{er} cycle : Jean-Pierre MARCOS
Responsables des équivalences du 1^{er} et du 2^e cycle : Jean-Pierre MARCOS
Responsable Mobilité internationale et ERASMUS : Orazio IRRERA
Responsables Campus France Licence et Master : Leonardo MOREIRA
Responsables du Laboratoire d'études et de recherches sur les Logiques Contemporaines de la Philosophie (LLCP) : Ninon GRANGÉ et Guillaume SIBERTIN-BLANC
Responsables Handicaps : Bruno CANY et Driss BELLAHCENE
Cellule d'écoute DHVSS de l'Université Paris 8

Enseignant-e-s chercheur-e-s titulaires :

Anne ALOMBERT | anne.alombert@gmail.com
Andrea ANGELINI | andream.angelini@gmail.com
Antonia BIRNBAUM | antonia.birnbaum@wanadoo.fr
Fabienne BRUGÈRE | fabienne.brugere-le-blanc@univ-paris8.fr
Pierre CASSOU-NOGUÈS | pcnter@gmail.com
Farah CHERIF ZAHAR | farah.cherifzahar@gmail.com
Michèle COHEN-HALIMI | m.cohenhalimi@gmail.com
Jules FALQUET | juliosorro@gmail.com
Catherine GUESDE | catherine.guesde@univ-paris8.fr
Ninon GRANGÉ | ninon.grange@wanadoo.fr
Orazio IRRERA | orazio.irrera02@univ-paris8.fr
Nadia Yala KISUKIDI | yala.kisukidi@wanadoo.fr [En détachement]
Jean-Pierre MARCOS | jnprrmrc@aol.com
Leonardo MOREIRA | leom.philosophie@gmail.com
Frédéric RAMBEAU | frederic.rambeau@univ-paris8.fr
Ariane REVEL | ariane.revel@gmail.com
Guillaume SIBERTIN-BLANC | sibergui@wanadoo.fr

Enseignant-e-s chercheur-e-s honoraires et émérites :

Éric ALLIEZ | eric.alliez@gmail.com
Bruno CANY | cany.bruno@gmail.com
Stéphane DOUAILLER | douailler@gmail.com
Éric LECERF | eric.ferdinand.lecerf@gmail.com
Didier MOREAU | didier.moreauparis8@gmail.com
Bertrand OGILVIE | bertrand.ogilvie@wanadoo.fr
Jacques POULAIN | jacques.poulain@free.fr
Plinio W. PRADO | pliniowprado@yahoo.fr
Charles RAMOND | charles.ramond@univ-paris8.fr
Antonia SOULEZ | antonia.soulez2@gmail.com
Patrick VAUDAY | patrick.vauday@gmail.com
Patrice VERMEREN | vermeren.patrice@gmail.com

Enseignant-e-s chercheur-e-s associé-e-s :

Mario BARRA-JOVER | mario.barra-jover@orange.fr
Lea GEKLE | lea.gekle@univ-paris8.fr
Alexander NEUMANN | alex.neumann@free.fr
Gerhard SCHMEZER | gerhardschmezer@gmail.com

ATER, doctorant-e-s allocataires, chargé-e-s de cours :

Icare BAMBA | inza.bamba@etud.univ-paris8.fr

Louis CAILLAT |

Loreline COURRET | lorelinacourret@yahoo.fr

Quentin DUBOIS | qdubois@riseup.net

Khaiang FALVISANER | khaiang.falvisaner@etud.univ-paris8.fr

Ruby FAURE | faure.ruby@gmail.com

Yann GOMEZ | yann.gomez@gmx.fr

Orane KAIL | orane.kail@etud.univ-paris8.fr

Véronika KRAVCHENKO | veronika.kravchenko1907@gmail.com

Paul LANGERON | paul.langeron@etud.univ-paris8.fr

Alexandra MONCELET |

Alix STÉPHAN | alix.stephan02@etud.univ-paris8.fr

Salvador Daniel VAZQUEZ NICLI | dvnl7@hotmail.com

Barbara ZAULI | barbara.zauli@gmail.com

Secrétariats :

Driss BELLAHCENE | logos@univ-paris8.fr [Master]

Chakiratou SALAMI | csalami@univ-paris8.fr [Licence]

Tutorats :

Lucas ECHEVERRY | lucasecheverryaya@gmail.com [Master]

Verónica MANAVELLA | tutoratlicencephilosophie@gmail.com [Licence]

Sites Internet :

Département de philosophie : <https://philosophie.univ-paris8.fr>

UFR Arts Philosophie Esthétique : <https://www-artweb.univ-paris8.fr>

Laboratoire d'études et de recherches sur les Logiques Contemporaines de la philosophie (LLCP – EA 4008) : <https://llcp.univ-paris8.fr>

2. HISTOIRE ET ORIENTATION DE LA MENTION DE MASTER « PHILOSOPHIE »

Le Département de philosophie est habilité à délivrer au sein des domaines « **Art** » et « **Lettres, Sciences humaines, Sciences sociales** » de l'Université de Paris 8 une mention de Master « **Philosophie** » dont les deux parcours : « **Analyse et critique des arts et de la culture** », « **Analyse et critique des mondes juridiques, sociaux et politiques** » reflètent l'esprit des recherches qui se poursuivent en son sein depuis sa fondation à l'initiative de Michel Foucault et de François Châtelet et qu'ont illustré par leurs écrits Gilles Deleuze, Jean Borreil, Jean-François Lyotard, René Schérer, Jacques Rancière, Alain Badiou, Daniel Bensaïd.

L'originalité de ces recherches tient avant tout à l'attention que les enseignant-e-s chercheur-e-s du département portent à accueillir, sous l'effet de délimitations retracées du philosophique et de son dehors, l'émergence d'objets, de formes et de lieux souvent inédits de l'investigation philosophique. La philosophie n'est pas condamnée à demeurer au sein de relations héritées avec des questions, des territoires ou des méthodes qui lui auraient été reconnus comme siens. Elle a comme institution et comme activité une vocation égale à conserver la mémoire des lieux et des temps où elle a forgé son âme critique en même temps que sa puissance auto-fondatrice, et à nourrir la conscience que son origine se situe tout autant dans la non-philosophie, dans les pensées qui se profilent à l'horizon des sciences, des arts, de la politique. Menant sur ce chemin double devant les risques premiers du jugement et devant les écarts subjectifs des aventures de pensée, elle contraint aussi bien à conférer le trait du natal à des ailleurs géographiques, historiques, disciplinaires, et à entraîner dans des limites dépayssantes les doctrines et les textes les plus familiers.

Investissant cette relation à la fois pure et impure de la philosophie à elle-même comme chance de transformations et de déplacements du travail de la pensée, les enseignements et les recherches du département font insister un geste aujourd'hui repris dans un nombre croissant d'universités et de pays, et pris en compte par eux à côté des perspectives bien identifiées de l'histoire de la philosophie ainsi que des courants phénoménologique, herméneutique, analytique. Opposant à l'injonction ordinaire des univers culturels demandant à la pensée de « se faire monde » une résistance plus forte que n'ambitionnent généralement de le faire les philosophies pragmatiques attachées à réduire les figures d'hétérogénéité au sein des structures logico-mathématiques du langage et de l'action ou les philosophies herméneutiques se vouant à les maîtriser dans des logiques et éthiques du consensus, ils s'obligent à explorer systématiquement les ressources critiques de la philosophie contemporaine et des pratiques humaines et sociales capables de retenir les aventures réelles du présent de s'identifier spontanément aux partages préformés des vies et des pensées, aux existences organisées sous l'État selon le réseau donné des liens économiques et juridiques, aux représentations artificieuses et rassurantes de la modernité.

Soutenue par le **Laboratoire d'études et de recherches sur les Logiques Contemporaines de la Philosophie** et rattachée à l'**École Doctorale Pratiques et Théories du Sens** ainsi qu'à l'**UFR Arts, Philosophie, Esthétique**, cette mention de Master Recherche et Professionnalisant permet l'insertion des études et recherches thématiques qu'elle favorise au sein des perspectives définies pour le Doctorat de philosophie ainsi que dans celles développées notamment par les formations de psychanalyse, études féminines, langues et littératures, arts et esthétique, histoire, science politique, sciences de l'éducation dans le cadre d'équipes de recherches voisines de deux écoles doctorales : « Pratiques et Théories du Sens », « Arts ».

Les études proposées dessinent **cursus** combinant :

- **une formation à la créativité conceptuelle de la philosophie contemporaine,**
- **une étude approfondie des problématiques historiques et théoriques qui confèrent aux déplacements expérimentés par la philosophie contemporaine leur sens et leur efficacité,**
- **une introduction aux dynamiques qui agissent au présent, avec le soutien de la philosophie, dans les transformations et pensées des sciences, de la politique et des arts.**

Elles ont pour **objectifs scientifiques** de mobiliser dans la connaissance de son environnement international, la constellation scientifique apparue dans une figure de la philosophie française

contemporaine, à la frontière de la tradition historique de la philosophie et des nouveaux territoires de pensée institués par les sciences humaines et sociales ainsi que par la création en arts, pour :

- produire des intelligibilités nouvelles au sujet des objets étudiés par l'investigation contemporaine sous les noms de science, de politique, de social, d'esthétique (objectif théorique).
- contribuer à l'analyse des formes de description, conceptualisation et écriture qui accompagnent la constitution sous ces noms d'objets d'études et de systématisations scientifiques (objectif épistémologique).
- tirer les conséquences de la découverte des performatifs de la parole pour les faire échapper à la neutralisation qu'en opèrent les philosophies des speech acts, les rendre à leur puissance réflexive et critique dans les champs de l'existence humaine, des sciences et des institutions de la culture.

Agir au sein des transformations de la philosophie et des circulations entre discours savants et compétences ordinaires qui se produisent au contact des sciences, des expériences sociales et politiques, des arts contemporains (objectif pratique et professionnalisant).

Elles ont **pour objectifs pédagogiques** de proposer :

- un cursus d'études en philosophie développant fortement l'orientation contemporaine de la philosophie, l'épistémologie et la critique réflexives des sciences humaines et sociales, l'interculturalité, l'ouverture sur la créativité au sein des champs du social, du politique, de l'esthétique, et offrant une orientation vers la recherche aux étudiant-e-s titulaires de la licence de philosophie de l'Université de Paris 8 ou d'autres universités,
- une base méthodologique et théorique forte permettant à des étudiant-e-s venus d'autres cursus que celui de la philosophie, ainsi qu'à des étudiant-e-s engagés dans la vie professionnelle et ayant parfois acquis des compétences élevées dans le domaine des sciences et des techniques, du monde social ou des arts, de s'engager dans des recherches novatrices sur les objets qu'ils souhaitent approfondir en s'aidant de la conceptualité philosophique,
- un pôle d'attraction pour les étudiant-e-s européen-ne-s et international-e-s qui souhaitent renforcer leur connaissance de la philosophie française contemporaine, mener des recherches à son sujet ou selon ses orientations, rejoindre des équipes de recherches travaillant selon cette perspective.

Elles ont pour **objectifs professionnels** d'offrir :

- Un cursus attentif aux conditions d'études d'étudiant-e-s salarié-e-s ou voué-e-s à des emplois précaires, notamment dans le Nord-Est parisien, et autorisant l'organisation de parcours individualisés menant un nombre significatif d'entre eux vers l'obtention de crédits européens et le succès à des concours, ainsi que l'intégration dans les milieux de l'édition, de la presse, de la mode, de l'action sociale, artistique ou culturelle.
- Une poursuite d'études pour les professeur-e-s de philosophie de lycées ou de classes préparatoires de la région parisienne ainsi que pour les personnels d'organismes internationaux du monde de la culture et de la politique souhaitant concrétiser à l'occasion d'une recherche et dans le cadre d'un cursus diplômant un niveau de formation déjà élevé susceptible de favoriser leur carrière.
- Un parcours menant vers le doctorat, ayant pour vocation de former de jeunes chercheur-e-s dans des domaines de recherches innovants et de favoriser leur insertion dans des carrières universitaires, et de valoriser les collaborations internationales du département de philosophie de l'Université de Paris 8 en certifiant et nouant des liens d'avenir avec les élites universitaires de pays étrangers.

La mention de Master « Philosophie » s'inscrit dans deux domaines de formation et de compétence de l'Université Paris 8 : « Arts » et « Sciences humaines et sociales ». Cette double inscription répond à la fois à une exigence et à une demande.

L'exigence est celle du principe, heuristique et pédagogique, d'inter et de trans-disciplinarité, qui commande cette formation. En faisant notamment communiquer la culture artistique et la culture scientifique – que traverse, transversalement, le concept moderne de réflexion critique – la présente formation entend se situer résolument au cœur des mutations en cours (technologiques, scientifiques, sociales, politiques, culturelles), qui affectent en particulier les champs des savoirs et les limites disciplinaires habituellement admises, et appellent des recherches ouvertes et plurielles, à la hauteur de la nouvelle complexité, aptes à y identifier les vrais enjeux.

La demande est celle qui s'adresse au département de philosophie de l'Université Paris 8 de la part du public d'étudiant·e·s, dont la formation appartient aussi bien à l'horizon artistique (plasticien·ne·s, architectes, cinéastes, designers) qu'à l'horizon scientifique (ingénieur·e·s, sociologues, psychologues, historien·ne·s). Bon nombre d'entre eux exercent déjà dans la vie active des professions artistiques ou scientifiques, et cette formation de niveau master est pour eux l'occasion de mener une recherche (et d'acquérir ou de consolider une attitude de recherche) dépassant leurs connaissances fragmentées ou spécialisées (notamment par le dialogue interdisciplinaire) et susceptible de rejaillir sur l'exercice de leurs métiers, la compréhension de leurs fins et l'élaboration de leur devenir.

3. INSCRIPTIONS

Secrétariat administratif du département de philosophie :

Driss BELLAHCENE | logos@univ-paris8.fr

Bureau : Bâtiment A, salle A 029

Tél : 01 49 40 66 13 | Fax : 01 48 21 04 46

Responsables pédagogiques :

Fabienne BRUGÈRE | fabienne.brugere-le-blanc@univ-paris8.fr

Catherine GUESDE | catherine.guesde@univ-paris8.fr

Responsable des équivalences :

Jean-Pierre MARCOS | jnprrmrc@aol.com

3.1 Inscription administrative

Les inscriptions et réinscriptions administratives s'effectuent en ligne à travers la procédure « Candidatures Paris 8 » (<https://www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription->) et sont ouvertes :

- Aux étudiant·e·s primo-entrant·e·s et étudiant·e·s de Paris 8 changeant de cursus admis via Mon Master en 1^{ère} session : **mars-avril (résultats : mi-juin)**.
- Aux étudiant·e·s primo-entrant·e·s et étudiant·e·s de Paris 8 changeant de cursus admis via Mon Master en session complémentaire : **fin août-septembre**.
- Aux étudiant·e·s de Paris 8 en réinscription (passage M1 en M2 et redoublements à tous les niveaux d'études du Master) : **mars-avril et fin août-septembre**.
- Aux étudiant·e·s admis via Études en France : **janvier-février**.

- Les étudiant·e·s qui recevront fin août/début septembre une autorisation d'admission leur permettant de changer de cursus auront **jusqu'à la fin de septembre** pour s'inscrire.

- Les inscriptions en mai-juin sont fortement conseillées pour éviter l'affluence et les files d'attente fin août. **Aucun délai supplémentaire ne sera accordé au-delà des dates indiquées ci-dessus.**

- Si vous vous inscrivez en formation continue (Financement par une entreprise/Contrat de professionnalisation ou d'alternance), contactez directement le Service de la formation continue (<https://www.univ-paris8.fr/-Adulte-en-formation-continue->).

- Pour les passages de M1 en M2 et les redoublements, la réinscription est de droit dans la même discipline. Cependant, **si vous redoublez une troisième fois sur le même niveau d'études, vous devez obtenir une autorisation de redoublement**. Pour cela, demandez **une attestation d'entretien pédagogique** auprès du secrétariat, et contactez votre directeur·ice de mémoire ainsi que les responsables de formation.

- Pour les passages de L3 en M1 et les autres changements de cursus, vous devez avoir obtenu un avis favorable de la commission d'admission après avoir créé un dossier sur la plateforme Mon Master.

Procédure de réinscription : suivez impérativement dans l'ordre les différentes étapes de votre inscription administrative (<https://www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription->).

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat du département de philosophie (bureau A 029).

3.2 Inscription pédagogique

Les inscriptions pédagogiques dans le cursus de M1 et de M2 s'effectuent **dans la deuxième quinzaine d'octobre** au secrétariat (Driss BELLAHCENE, bureau A 029, logos@univ-paris8.fr). Attention, toute inscription présentant des irrégularités par rapport à l'architecture du Master risque de bloquer la saisie de toutes les notes.

3.3 Inscription à la liste d'information du département de philosophie Info-philo

La liste d'information électronique du département de philosophie a pour fonction la diffusion par courriel des informations liées aux cursus des études à l'attention des étudiant·e·s. **Des informations essentielles à votre scolarité circulent tout au long de l'année sur cette liste de diffusion, il est donc indispensable de s'y inscrire.**

Pour cela, vous pouvez vous adresser au secrétariat, ainsi que vous inscrire via le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www-artweb.univ-paris8.fr/?-Philosophie->.

3.4 Conditions d'inscription

Les dossiers d'admission des étudiant·e·s arrivant·e·s souhaitant s'inscrire en première ou en deuxième année de Master sont vérifiés par la Commission des équivalences composée des responsables de la mention et/ou de ses parcours spécialisés.

Master 1

Pour présenter une demande d'inscription, les candidat·e·s doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'une licence de philosophie (régime DEUG – licence) ou d'un diplôme équivalent ;
- Être titulaire d'une licence (régime DEUG – Licence) ou d'un niveau d'études équivalent offrant les bases pour une réorientation dans un cursus de philosophie ;
- Être titulaire d'une licence de philosophie ou d'un parcours en licence comportant une mineure de philosophie (régime Licence – Master – Doctorat) ;
- Avoir suivi après le baccalauréat ou après un diplôme équivalent un cursus de 180 ECTS dont 45 ECTS d'enseignements assimilables aux enseignements fondamentaux du parcours de formation de la licence de philosophie de l'Université de Paris 8, ainsi que 10 ECTS assimilables à ceux de la méthodologie écrite.

L'admission est délivrée sur la plateforme Mon Master selon un calendrier qui s'échelonne entre la mi-juin et la fin août.

Master 2

La deuxième année de Master est ouverte aux étudiant·e·s remplissant l'une des conditions suivantes :

- Avoir obtenu le passage de première en deuxième année de la mention de Master « Philosophie » ;

- Justifier d'un cursus d'études supérieures équivalent à 240 ECTS dont 15 ECTS d'enseignements assimilables aux enseignements de tronc commun de la mention de Master ;
- Être titulaire d'une maîtrise (régime DEUG – Licence – Maîtrise) ou d'un diplôme équivalent offrant les bases d'une poursuite d'études en philosophie ;
- Justifier de travaux et de titres d'un niveau reconnu équivalent par la Commission des équivalences.

Le passage de la première à la deuxième année de Master est prononcé à l'issue de la soutenance de Master 1 qui consiste en la présentation d'un projet de recherche devant un jury composé de deux enseignant·e·s titulaires du département. L'admission en Master 2 est délivrée sur la plateforme Mon Master selon un calendrier annoncé chaque année et précisé sur la liste Info-philos.

3.5 Formalités d'inscription

Les étudiant·e·s ayant obtenu les 180 crédits européens du cursus de Licence de philosophie de l'Université Paris 8 **doivent effectuer leur inscription via la plateforme Mon Master** et sont admis·e·s de droit en première année de Master.

Les étudiant·e·s de première année admis·e·s en deuxième année de Master **doivent effectuer leur inscription via la plateforme Mon Master**.

4. ORGANISATION DE LA MENTION DE MASTER « PHILOSOPHIE »

4.1 Équipe de formation

La formation est assurée par les enseignant-e-s chercheur-e-s du département de philosophie de l'Université Paris 8 et par des enseignant-e-s chercheur-e-s d'autres centres universitaires liés à la formation de Master par des accords ou des conventions.

Le suivi des parcours individuels des étudiant-e-s, des stages et de la rédaction du mémoire de Master est assuré par une équipe d'enseignant-e-s chercheur-e-s exerçant à leur égard des fonctions d'enseignant-e-s tuteur-trice-s et de directeur-trice-s de mémoire.

L'initiation à la recherche est assurée dans le cadre des séminaires, activités, collaborations avec l'école doctorale « Pratiques et Théories du Sens », collaborations nationales et internationales, proposés par le **Laboratoire d'études et de recherches sur les Logiques Contemporaines de la Philosophie (LLCP – EA 4008)**. Coordonné par Ninon GRANGÉ et Guillaume SIBERTIN-BLANC, le LLCP regroupe actuellement trois équipes de recherche (<https://llcp.univ-paris8.fr>).

L'équipe des enseignant-e-s chercheur-e-s qui peuvent diriger des mémoires est composée **exclusivement des enseignant-e-s titulaires en activité de la présente liste :**

Anne ALOMBERT – Andrea ANGELINI – Antonia BIRNBAUM – Fabienne BRUGÈRE – Pierre CASSOU-NOGUÈS – Farah CHERIF ZAHAR – Michèle COHEN-HALIMI – Jules FALQUET – Ninon GRANGÉ – Catherine GUESDE – Orazio IRRERA – Nadia Yala KISUKIDI – Jean-Pierre MARCOS – Leonardo MOREIRA – Frédéric RAMBEAU – Ariane REVEL – Guillaume SIBERTIN-BLANC.

4.2 Pilotage de la formation de Master

Placée sous la responsabilité de Fabienne BRUGÈRE (fabienne.brugere-le-blanc@univ-paris8.fr) et de Catherine GUESDE (catherine.guesde@univ-paris8.fr), la formation de Master est mise en œuvre dans le cadre d'un *Conseil de Master* et d'un *Conseil de perfectionnement*.

Le **Conseil de Master** est composé des responsables du Master, du ou de la président-e de la Commission des équivalences de 2^e cycle, des enseignant-e-s chercheur-e-s chargé-e-s du suivi et de la coordination des parcours, de l'enseignant-e chercheur-e responsable des stages, des enseignant-e-s chercheur-e-s chargé-e-s du suivi des co-diplomations et partenariats internationaux, du ou de la directeur-trice du département et du ou de la directeur-trice du Laboratoire de recherche. Le conseil se réunit régulièrement pour veiller au bon fonctionnement de la formation de Master et repérer les éventuels dysfonctionnements. Il lui revient notamment de définir l'offre annuelle de cours et de s'assurer que dès la fin du premier mois du premier semestre que chaque étudiant-e soit doté-e d'un-e tuteur-trice. Il est présidé par les responsables du Master.

Le **Conseil de Perfectionnement** est composé au sein de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique. Il est chargé de prendre connaissance des évaluations dont la mention de Master, les spécialités et les enseignements font l'objet. Il analyse le taux d'échec et de réussite des étudiant-e-s, tire le bilan de l'encadrement recherche, professionnalisant et international de la formation, débat des améliorations qui peuvent être apportées. Il débat et émet un avis au sujet des modifications qu'il souhaite introduire et transmettre aux Conseils pour approbation. Il se réunit au minimum à la fin de chaque semestre pour effectuer un bilan, mais aussi chaque fois qu'une demande motivée en est

faite, qu'elle vienne des étudiant-e-s ou des enseignant-e-s. Il reçoit les requêtes et plaintes individuelles des étudiant-e-s.

Des évaluations des enseignements et des activités de formation sont effectuées dans le cadre général de l'Université sous forme de questionnaires en ligne à destination des étudiant-e-s, et au sein de chaque cours sous forme d'auto-évaluations mises en œuvre par les enseignant-e-s et les étudiant-e-s à la fin de chaque semestre. Ces auto-évaluations sont préparées par des échanges organisés au sein des cours lors de chaque interruption de cours pour congés ou circonstances exceptionnelles, ainsi qu'au moment de la définition des procédures de validation.

4.3 Soutiens individualisés et bourses d'études

L'Université Paris 8 met à disposition des étudiant-e-s un **Service de la vie étudiante** qui propose un accompagnement dans les domaines de la santé et de la prévention (infirmier, médecine préventive, sécurité sociale et mutuelles, écoute et urgences), des démarches administratives des étudiant-e-s, de l'action sociale (logement, service social, fonds national d'aide d'urgence, bourses et aides financières), de l'orientation et de l'insertion professionnelles, des activités culturelles et associatives des étudiant-e-s.

Site Internet du Service de la vie étudiante :

<http://www.univ-paris8.fr/Service-de-la-vie-etudiante>.

En dehors des informations données par le service des bourses et de la vie étudiante (Maison de l'étudiant-e), des informations relatives à l'attribution de **bourses et aides financières** se trouvent sur *le site Internet de l'Université* : bourses sur critères sociaux ; aide au mérite ; aide pour les étudiant-e-s se destinant aux métiers de l'enseignement ; exonération et remboursement des frais d'inscription pour les étudiant-e-s non boursier-e-s ; aide ou bourse de mobilité internationale des ERASMUS (Europe), MIC (Erasmus Hors Europe), BCI (Québec), MICEFA (Amérique du Nord), CUPA (États-Unis) ; aide ou bourse de mobilité internationale des programmes bilatéraux ; aide financière pour la formation continue.

D'autres aides ou bourses sont signalées sur le *site du CNOUS* (<http://www.cnous.fr>), le *site de l'UNESCO* (<https://portal.unesco.org>), le *site de l'AUF* (<https://www.auf.org>).

5. ORGANISATION DES ÉTUDES

Le cursus de formation du Master « Philosophie » comprend deux parcours :

→ **Domaine Arts :**

Parcours « Analyse et critique des arts et de la culture »

→ **Domaine Lettres et Sciences humaines et sociales :**

Parcours « Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques »

Les étudiant-e-s **s'inscrivent dans l'un d'entre eux au moment de leur inscription** dans le cursus de Master. Les **réorientations** vers un autre parcours sont possibles au moment du passage de M1 en M2 avec l'accord de l'enseignant-e tuteur-trice et avec celui des membres du jury de fin de M1. Associant une équipe d'enseignant-e-s chercheur-e-s et l'équipe de recherche du Laboratoire d'études et de recherches sur les Logiques Contemporaines de la Philosophie (LLCP), le cycle des études de Master prépare au diplôme valant mention de master « Philosophie » de l'Université Paris 8.

Il comporte **quatre semestres**, organisés sur deux années universitaires correspondant à la première et à la deuxième année de master (M1 – M2). Des prolongations d'études, accordées en particulier aux étudiant-e-s exerçant une activité professionnelle, permettent éventuellement de préparer chaque année de master sur une durée de trois ans.

5.1 Architecture générale de la formation

MASTER 1 PHILOSOPHIE	
Parcours « Analyse et critique des arts et de la culture »	Parcours « Analyse des mondes sociaux, juridiques, politiques »
S1	Tronc commun (4 Enseignements + Stage ou mini-mémoire + EC Langue)
	UE 1 « Philosophie générale » (2 Enseignements de 6 ECTS chacun) : • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Histoire des systèmes de pensée » • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Problématiques contemporaines de la philosophique »
	UE 2 « Pratiques et usages de la philosophie » (2 Enseignements de 6 ECTS chacun) : • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Méthodologies » • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « La philosophie et ses dehors »
	UE 3 « Formation à la recherche » • Stage ou mini-mémoire (3 ECTS) • EC Langue (3 ECTS)

S2	Tronc commun (4 Enseignements + Mémoire de M1)	
	UE 4 « Histoire des problématiques philosophiques en art et en politique » (2 Enseignements de 6 ECTS chacun) : • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Formes et figures du sensible » • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Philosophies du social et du politique »	
	UE 5 « Formation à la recherche » (2 Enseignements, l'un de 6 ECTS, l'autre de 4 ECTS) : • 1 Enseignement libre au choix dans les UE du département de philosophie ou d'autres départements (6 ECTS) • 1 Enseignement « Initiation à la recherche » (4 ECTS)	
	Mémoire de M1 (8 ECTS)	

MASTER 2 PHILOSOPHIE			
S3	Tronc commun (2 enseignements)		
	UE 6 « Formes épistémologiques et politiques de la critique » (2 Enseignements de 6 ECTS chacun) : • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Philosophies contemporaines » • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Lectures et écritures »		
	Parcours « Analyse et critique des arts et de la culture » (3 Enseignements)	Parcours « Analyse des mondes sociaux, juridiques, politiques » (3 Enseignements)	
	UE 7 « Philosophie et art » (3 Enseignements de 6 ECTS chacun) : • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Les enjeux contemporains de l'esthétique » • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Les problématiques de la représentation » • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Séminaire »	UE 8 « Philosophie et politique » (3 Enseignements de 6 ECTS chacun) : • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Les inventions politiques du contemporain » • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Anthropologie, sociétés et politique » • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Séminaire »	
S4	Tronc commun (2 enseignements)		
	UE 9 « Formation avancée à la recherche » (2 enseignements de 6 ECTS chacun) : • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « La philosophie et le monde » • 1 Enseignement au choix dans la sous-unité « Tremplin Avenir »		
	UE 10 « Mémoire » (18 ECTS)		

5.2 Année de M1

L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la première année de Master requiert de suivre les enseignements théoriques et méthodologiques qui sont proposés dans le cadre de la formation.

Il n'y a pas de dispense d'assiduité. Le cursus de l'étudiant-e est fixé au début de chaque semestre avec l'enseignant-e chercheur-e tuteur-trice sur la base du programme proposé et des compléments que le ou la tuteur-trice juge utiles à son travail.

Informations importantes :

Stage / Projet tutoré (il est obligatoire de contacter préalablement un-e enseignant-e tuteur-trice référent-e) :

- *Stage pré-professionnel (PPPPro = Projet Personnel Professionnalisant)* : il peut prendre la forme d'un stage pré-professionnalisant (1 à 3 mois). Le rapport de stage permet à l'étudiant-e d'évaluer les compétences acquises durant le stage et de valoriser cette mise en situation professionnelle. L'étudiant-e est encadré-e tout au long de son stage/projet par un-e enseignant-e du département de philosophie. **La validation du stage a lieu par le biais d'un entretien avec le ou la responsable des stages de 1^{er} et 2^{ème} cycle.** Une validation spécifique est prévue pour les étudiant-e-s salarié-e-s. Il leur est proposé un travail d'analyse de leur pratique et des structures socio-économiques de leur emploi.
- *Projet tuteuré* : il peut prendre la forme d'un travail libre, original, personnel et encadré, à partir d'une idée, d'un intérêt de départ apportés par l'étudiant-e, sous condition d'accord de l'enseignant-e tuteur-trice du projet : traduction d'un inédit, dossier, essai, compte rendu, synopsis, court-métrage, enquête. Il peut aussi prendre la forme d'un travail plus classique (mini-mémoire, essai, analyse d'une question, etc.). L'étudiant-e et son ou sa tuteur-trice s'entendent à l'avance sur la forme, le contenu et les modalités de validation du projet. Le principal objectif de ce projet est d'amener les étudiant-e-s à s'interroger, par leur pratique, sur les diverses formes par lesquelles peut apparaître et se déployer un questionnement philosophique.
- Une validation des acquis professionnels pour les étudiant-e-s salarié-e-s est également possible.

Soutenance orale du projet de mémoire de fin de M1 :

L'étudiant-e rend compte du cursus et des activités effectuées et validées dans le cadre du Master 1, et présente le projet de recherche qu'il ou elle souhaite mener à bien au cours du Master 2. **Cette soutenance permet de déterminer de manière définitive la personne qui encadrera le travail de mémoire de Master.**

Il existe **deux sessions**, en juin (session principale) et en septembre (rattrapage) :

- La session principale a lieu début juin. Le jury d'examen doit comprendre au moins deux titulaires du département. **Les étudiant-e-s doivent s'inscrire auprès du secrétariat de Master dans le jury où siège le ou la directeur-trice de mémoire pressenti-e.**
- La deuxième session a lieu mi-septembre.

NB : La session de septembre est réservée uniquement :

- Aux étudiant-e-s qui n'ont pas obtenu la moyenne à la session de juin,
 - Aux étudiant-e-s qui n'ont pas pu s'inscrire à la session de **juin pour des raisons justifiées** (santé, travail, etc.) et non par manque de temps.
- Toute demande d'inscription à cet examen dans la session de « rattrapage » doit être transmise aux responsables du Master avant la date limite des inscriptions à la session de juin.

Sans cette soutenance orale, l'encadrement du mémoire de M2 ne sera pas possible. Aucune autre forme de validation ne peut être acceptée.

Modalités de déroulement de la soutenance : En dix minutes, l'étudiant-e explique la cohérence de son parcours d'étude et présente de manière synthétique un projet de recherche qui sera achevé durant la deuxième année de Master sous la forme d'un mémoire de M2. L'étudiant-e montre comment le sujet de recherche constitue un travail de problématisation au sein d'un champ de recherche clairement identifié, en faisant ressortir l'originalité du projet, son rapport à d'autres positions théoriques, la spécificité de la bibliographie mobilisée (corpus principal et littérature secondaire, éventuelles analyses de cas empiriques, le cas échéant ressources non textuelles, etc.).

L'étudiant-e doit impérativement indiquer l'enseignant-e qui encadrera son mémoire de M2, après avoir obtenu son accord et à l'issue de la soutenance, en informer le secrétariat.

Arrêt du cursus en fin de M1 :

Les étudiant-e-s qui souhaitent arrêter leur cursus à la fin du M1 et obtenir le diplôme de maîtrise devront prévenir les responsables du Master avant la date limite des inscriptions à la soutenance. Ils et elles devront avoir obtenu l'ensemble des 60 ECTS de l'année, mais sont dispensé-e-s de la soutenance.

5.3 Année de M2

L'acquisition des crédits européens (ECTS) de la deuxième année de Master requiert de rédiger et de soutenir un mémoire de Master 2, sous la direction d'un-e enseignant-e chercheur-e de l'équipe pédagogique du Master, et de suivre les enseignements théoriques et méthodologiques proposés.

L'obtention du diplôme de Master requiert l'élaboration, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche (entre 80 et 120 pages environ) témoignant d'une capacité à identifier un état des connaissances dans un domaine de recherche, à problématiser un sujet d'étude définissant une contribution originale à ce dernier, à sélectionner une méthodologie et des outils d'analyse pertinents, à formuler des hypothèses capables de mener vers des recherches approfondies.

NB : Toute éventuelle demande de validation de cours non prévus par l'architecture du Master doit être soumise en envoyée obligatoirement aux Responsables du Master (Fabienne BRUGÈRE fabienne.brugere-le-blanc@univ-paris8.fr et Catherine GUESDE catherine.guesde@univ-paris8.fr), en mettant en copie le secrétariat (logos@univ-paris8.fr). Tout arrangement non autorisé par les responsables du Master (même les arrangements ayant lieu entre un étudiant-e et le secrétariat ou entre un étudiant-e et un-e enseignant-e) pourra :

- Être considéré comme une tentative de fraude,
- Mettre en danger la poursuite du parcours d'étude de l'étudiant-e au sein du Master,
- Être signalé au Service disciplinaire de l'Université (<https://www.univ-paris8.fr/Section-disciplinaire>).

5.4. Contrôle et validation des connaissances

Le contrôle et la validation des connaissances comprennent :

- **Des épreuves écrites et/ou orales** validant semestriellement les enseignements théoriques et méthodologiques. Elles s'effectuent selon des modalités arrêtées par chaque enseignant-e chercheur-e à l'issue d'une concertation organisée par les responsables de la mention et le cas échéant des parcours spécialisés du Master. Elles comportent des sessions de rattrapage. Les modalités d'évaluation et de rattrapage font l'objet de descriptions destinées à faciliter les

équivalences et les mutualisations d'enseignements entre centres universitaires associés à la mention de Master. Les notes obtenues lors des validations d'EC sont compensables annuellement.

- **Un examen oral de fin de première année de master** joint à la rédaction d'un **projet de mémoire** de M2 devant un jury composé de deux membres au moins de l'équipe enseignante (parcours « Philosophie et critiques contemporaines des arts et de la culture » ainsi que parcours « Philosophie et connaissance des mondes sociaux, juridiques et politiques »).

- **Une épreuve orale jointe à la soutenance du mémoire de recherche en M2** devant permettre d'apprécier la capacité du candidat à appréhender le champ disciplinaire ou pluridisciplinaire auquel se rattachent l'investigation particulière et le projet de recherches qu'il présente. Cette épreuve est organisée sous la responsabilité du Jury du Master composé du ou de la responsable de la mention, d'un-e ou plusieurs responsables des parcours spécialisés ainsi que de membres de l'équipe enseignante. Elle prépare directement la décision d'attestation de réussite permettant la délivrance du diplôme de Master.

Lutte contre le plagiat et le recours abusif aux IA

Le département de philosophie recommande aux étudiant-e-s la consultation large et avisée des sources écrites et électroniques pour les travaux qu'ils rédigent. Le référencement exact des textes consultés et utilisés permet d'apprécier la part de contribution personnelle de l'étudiant ainsi que le sens qu'il lui donne.

Le **plagiat consiste à faire passer le travail de quelqu'un d'autre pour le sien** (qu'il s'agisse de l'ensemble du travail ou d'une partie), et à toute pratique consistant à **présenter des textes générés par IA** comme étant rédigés par un-e étudiant-e. La dissimulation de sources, le plagiat et la présentation de textes générés par IA comme étant les vôtres, entraînent **l'impossibilité de valider et de rattraper le cours concerné, et sont passibles de poursuites disciplinaires**.

Tout travail écrit suspect sur ce point pourra impliquer une vérification sous la forme d'une **épreuve orale**. Tout texte, dossier, commentaire, dissertation impliquant des copier-coller n'étant pas présentés avec des guillemets et citation des sources **recevra automatiquement la note de 0/20 sans possibilité de rattrapage** et sera **signalé auprès de la direction du département**. **Le même traitement sera réservé aux travaux générés par des IA génératives**. S'il y a récidive, l'étudiant-e sera convoquée par la direction du département, et/ou passera devant la **commission disciplinaire**.

→ **1er cas de plagiat avéré : l'étudiant-e reçoit un 0/20, sans possibilité de rattrapage et la direction du département en sera informée,**

→ **2ème cas de plagiat avéré : convocation par la direction du département et/ou commission disciplinaire.**

5.5 Délivrance du diplôme de Master

Le diplôme de Master « Philosophie » est délivré aux étudiant-e-s qui ont satisfait aux exigences définies par le parcours de formation de la mention de Master et acquis les 300 crédits européens (ECTS) nécessaires à son obtention (c'est-à-dire 180 ECTS correspondants à la Licence + 120 ECTS correspondant aux années de M1 et de M2). Il comprend l'indication du parcours suivi par l'étudiant-e. L'attestation de réussite est prononcée par le Jury de Master composé du ou de la responsable de la mention, d'un-e ou plusieurs responsables des parcours spécialisés concernés et de membres de l'équipe enseignante.

Le Jury porte une attention particulière à la conformité du parcours de formation suivi par l'étudiant-e. Il tient compte des éventuelles réorientations mises en œuvre à la fin de la première année. Il évalue l'adéquation du mémoire de recherche aux attentes et objectifs fixés par les parcours spécialisés, ainsi que sa capacité à préfigurer une poursuite d'études en doctorat, par l'attribution d'une mention. Il conseille l'étudiant-e sur la pertinence qu'il y aurait à prolonger ou redéfinir la recherche menée pour la rédaction d'un doctorat.

6. DÉTAIL DES COURS PROPOSÉS ET CODES PÉGASE

8.1 Master 1 – Semestre 1 : Tronc commun

UE 1 Philosophie générale
Histoire des systèmes de pensée (DAG1XHSP) 1 enseignement au choix Cours 1/ DAG1EM01
Antonia Birnbaum – Une et/ou plusieurs dialectiques Pierre Cassou-Noguès – Wittgenstein et le temps Farah Chérif Zahar – Introduction à la philosophie arabe classique (IXème-XIIème siècle) par les textes Leonardo Moreira – Le mal Frédéric Rambeau et Ariane Revel – Initiation à l'histoire de la métaphysique Ariane Revel – Montesquieu, <i>L'Esprit des lois</i> Gerhard Schmezer – Anglais pour philosophes : introduction à la philosophie analytique
EC Problématiques contemporaines de la philosophie (DAG1XPCP) 1 enseignement au choix Cours 2/ DAG1EM02
Anne Alombert et Michèle Cohen-Halimi – Lire <i>La technique et le temps</i> de Bernard Stiegler : : conscience cinématographique et mal-être technoscientifique Mario Barra-Jover – Problèmes de philosophie analytique. Art et vérité : une enquête sur la vérité « sentimentale » Pierre Cassou-Noguès et Leonardo Moreira – Futurs et fins du monde Ninon Grangé – L'État et la violence Jean-Pierre Marcos – Ce que parler s'efforce de dire Ariane Revel et Éric Lecerf – Vivre et penser en temps de crise. Les ruines de la communauté
UE 2 Pratiques et usages de la philosophie
EC Méthodologies (DAG1XMET) 1 enseignement au choix Cours 3/ DAG1ET01
Ruby Faure – Lecture de <i>Histoire de la sexualité</i>, tome 1 de Michel Foucault Ninon Grangé et Guillaume Sibertin-Blanc – Séminaire Master/Doctorat Paul Langeron – Les lectures métaphysiques de Marx Ariane Revel – Lire et expliquer <i>Du contrat social</i>
EC La philosophie et ses dehors (DAG1XPSD) 1 enseignement au choix Cours 4/ DAG1EM03
Andrea Angelini – Histoire de l'écologie et historicités de la nature Fabienne Brugère – L'effondrement démocratique. De l'éthique du <i>care</i> en temps d'éventualité de la guerre : Veronika Kravchenko – Le concept de secret en psychanalyse et au-delà (Derrida et Deleuze-Guattari) Frédéric Rambeau – Foucault et la psychanalyse, la psychanalyse et Foucault Guillaume Sibertin-Blanc – L'Empire de la conversion, le missionnaire et le philosophe Barbara Zauli – Ce qui (nous) « reste »
UE 3 Formation à la recherche
Stage ou mini-mémoire
EC Langue

8.2 Master 1 – Semestre 2 : Tronc commun

UE 4 Histoire des problématiques philosophiques en art et en politique
EC Formes et figures du sensible (DAG2XFFS) 1 enseignement au choix Cours 5/ DAG2EM01 Mario Barra-Jover – Philosophie du Langage Antonia Birnbaum – Le comique chez Hegel et au-delà Bruno Cany et Catherine Guesde – Naissance de l'esthétique : Diderot et Lessing Farah Cherif Zahar – Éternité, infini, Création. La controverse sur l'éternité du monde des Grecs aux Arabes Ninon Grangé – La scène politique et le temps de la crise Catherine Guesde et Magali De Ruyter – Musicalités autres qu'humaines Jean-Pierre Marcos – Ce que parler s'efforce de taire Gerhard Schmezer – Sens de la vie, sens de la question (anglais pour philosophes) Alberto Toscano – Last Philosophy: On (Artificial) Intelligence and (Real) Abstraction (Chaire internationale)
EC Philosophies du social et du politique (DAG2XPSP) 1 enseignement au choix Cours 6/ DAG2EM02 Andrea Angelini et Cosimo Lisi – Politiques de l'espace et formes de l'habiter : géographie, cartographie, écologie Andrea Angelini et Orazio Irrera – Biopolitique plurielle (VI) Antonia Birnbaum – Polémique et philosophie Lea Gekle – Allemand pour la philosophie et les sciences sociales Farah Cherif Zahar – Lire le <i>Discours décisif</i> d'Averroès : un plaidoyer pour la philosophie Paul Langeron – Derrida contre les marxistes Jean-Pierre Marcos – Atelier de lecture de textes en sciences humaines. Freud : Dire, entendre, faire savoir Leonardo Moreira et Adalberto Müller – La pensée sauvage : représentations et onto(cosmo)logies Alexander Neumann – L'espace public oppositionnel Frédéric Rambeau – L'institution et sa critique Frédéric Rambeau, Guillaume Sibertin-Blanc et Éric Alliez – 100+2 Deleuze (& Guattari) et nous Ariane Revel et Bertrand Ogilvie – Vivre et penser en temps de crise. Les ruines de la communauté Guillaume Sibertin-Blanc – Nos étrangers : les économies de l'altérité entre philosophie et anthropologie Alberto Toscano – Rapports de destruction : capitalisme, fascisme et philosophie (Chaire internationale)
UE 5 Formation à la recherche
EC Initiation à la recherche (DAG2EM03) 1 enseignement au choix Séminaires réservés aux M1 Fabienne Brugère – Les violences faites aux enfants sont-elles un mal absolu ? Méthodologie de la philosophie de terrain Michèle Cohen-Halimi, Orazio Irrera – Nietzsche, Foucault et la généalogie (VI) Ariane Revel – Des Lumières radicales ? Une controverse
1 EC LIBRE au choix dans les UE du département de philosophie ou d'autres départements
EC Mémoire de Master 1 (projet écrit et soutenance orale)

8.3 Master 2 – Semestre 3 : Parcours « Analyse et critique des arts et de la culture »

UE 6 Formes épistémologiques et politiques de la critique (Tronc commun)	
EC Philosophies contemporaines (DAG3XPHC) 1 enseignement au choix Cours 1/ DAG3EM02	
Antonia Birnbaum – Le maître ignorant de Jacques Rancière Pierre Cassou-Noguès et Leonardo Moreira – Futurs et fin du monde Frédéric Rambeau – Foucault et la psychanalyse Ariane Revel et Eric Lecerf – Vivre et penser en temps de crise. Les ruines de la communauté Gerhard Schmezer – Introduction à la philosophie analytique Guillaume Sibertin-Blanc – L'Empire de la conversion, le missionnaire et le philosophe	
EC Lectures et écritures (DAG3XLEC) 1 enseignement au choix Cours 2/ DAG3EM01	
Anne Alombert et Michèle Cohen-Halimi – Lire La technique et le temps de Bernard Stiegler : conscience cinématographique et mal-être technoscientifique Pierre Cassou-Noguès – Wittgenstein et le temps Farah Cherif Zahar – Introduction à la philosophie arabe classique Ruby Faure – Lecture de l'Histoire de la sexualité de Foucault Ninon Grangé et Guillaume Sibertin-Blanc – Séminaire Master et Doctorat Veronika Kravchenko – Le concept de secret en psychanalyse et au-delà Ariane Revel et Bertrand Ogilvie – Vivre et penser en temps de crise. Les ruines de la communauté	
UE 7 Philosophie et art	
EC Les enjeux contemporains de l'esthétique (DAG3XECE) 1 enseignement au choix Cours 3/ DAG3EM03	
Fabienne Brugère et Catherine Guesde – Dégradation et création Mario Barra-Jover – Problèmes de philosophie analytique : Art et vérité Yann Gomez – L'esthétique de la modernité : Lukacs et Adorno Barbara Zauli – Ce qui (nous) reste	
EC Les problématiques de la représentation (DAG3XPRP) 1 enseignement au choix Cours 4/ DAG3EM04	
Ninon Grangé – L'État et la violence Paul Langeron – Les lectures métaphysiques de Marx Leonardo Moreira – Le mal Leonardo Moreira – Qu'est-ce que l'humain ? De Platon à Kant Ariane Revel – Montesquieu, <i>L'Esprit des lois</i> Ariane Revel – Lire et expliquer <i>Du contrat social</i> Ariane Revel et Frédéric Rambeau – Initiation à l'histoire de la métaphysique	
EC Séminaire	
Andrea Angelini – Histoire de l'écologie et historicité de la nature Fabienne Brugère – L'effondrement démocratique. De l'éthique du <i>care</i> en temps d'éventualité de la guerre Ninon Grangé et Guillaume Sibertin-Blanc – Séminaire Master/Doctorat Jean-Pierre Marcos – Ce que parler s'efforce de dire Ariane Revel et Bertrand Ogilvie – Vivre et penser en temps de crise. Les ruines de la communauté	

8.4 Master 2 – Semestre 3 : Parcours « Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques »

UE 6 Formes épistémologiques et politiques de la critique (Tronc commun) Cours 1/DAG3EM02
EC Philosophies contemporaines (DAG3XPHC) 1 enseignement au choix Cours 1/DAG3EM02
Antonia Birnbaum – <i>Le Maître ignorant</i> de Jacques Rancière Pierre Cassou-Noguès et Leonardo Moreira – Futurs et fin du monde Frédéric Rambeau – Foucault et la psychanalyse Ariane Revel et Bertrand Ogilvie – Vivre et penser en temps de crise. Les ruines de la communauté Gerhard Schmezer – Introduction à la philosophie analytique Guillaume Sibertin-Blanc – L’Empire de la conversion, le missionnaire et le philosophe
EC Lectures et écritures (DAG3XLEC) 1 enseignement au choix Cours 2/DAG3EM01
Anne Alombert et Michèle Cohen-Halimi – Lire La technique et le temps de Bernard Stiegler : conscience cinématographique et mal-être technoscientifique Pierre Cassou-Noguès – Wittgenstein et le temps Farah Cherif Zahar – Introduction à la philosophie arabe classique Ruby Faure – Lecture de l’Histoire de la sexualité de Foucault Ninon Grangé et Guillaume Sibertin-Blanc – Séminaire Master et Doctorat Veronika Kravchenko – Le concept de secret en psychanalyse et au-delà Ariane Revel et Bertrand Ogilvie – Vivre et penser en temps de crise. Les ruines de la communauté
UE 8 Philosophie et politique
EC Les inventions politiques du contemporain (DAG3XIPC) 1 enseignement au choix Cours 3/DAG3EM06
Ninon Grangé – L’État et la violence Paul Langeron – Les lectures métaphysiques de Marx Ariane Revel – Montesquieu, <i>L’Esprit des lois</i> Ariane Revel – Lire et expliquer <i>Du contrat social</i> Ariane Revel et Frédéric Rambeau – Initiation à l’histoire de la métaphysique
EC Anthropologie, sociétés et politique (DAG3XASP) 1 enseignement au choix Cours 4/DAG3EM06
Mario Barra-Jover – Problèmes de philosophie analytique : Art et vérité Yann Gomez – L’esthétique de la modernité : Lukacs et Adorno Leonardo Moreira – Le mal Leonardo Moreira – Qu’est-ce que l’humain ? De Platon à Kant Guillaume Sibertin-Blanc – L’Empire de la conversion, le missionnaire et le philosophe Barbara Zauli – Ce qui (nous) reste
EC Séminaire
Andrea Angelini – Histoire de l’écologie et historicités de la nature Fabienne Brugère – Care et consentement. Quelle philosophie féministe ? Ninon Grangé et Guillaume Sibertin-Blanc – Séminaire Master/Doctorat Jean-Pierre Marcos – Ce que parler s’efforce de dire Ariane Revel et Bertrand Ogilvie – Vivre et penser en temps de crise. Les ruines de la communauté

8.5 Master 2 – Semestre 4 : Tronc commun

UE 9 Formation avancée à la recherche
EC La philosophie et le monde 1 enseignement au choix
Andrea Angelini et Cosimo Lisi – Politiques de l'espace et formes de l'habiter Bruno Cany et Catherine Guesde – Naissance de l'esthétique : Diderot et Lessing Farah Cherif Zahar – Éternité, infini, création. La controverse sur l'éternité du monde des Grecs aux Arabes Ninon Grangé – La scène politique et le temps de la crise Leonardo Moreira et Adalberto Müller – La pensée sauvage. Représentations et onto(cosmo)logies Alexander Neumann – L'espace public oppositionnel Frédéric Rambeau – L'institution et sa critique Ariane Revel et Bertrand Ogilvie – Vivre et penser en temps de crise. Les ruines de la communauté Gehrad Schmezer : Sens de la vie, sens de la question. Anglais pour philosophes Guillaume Sibertin-Blanc – Nos étrangers : les économies de l'altérité entre philosophie et anthropologie Alberto Toscano – Rapports de destruction : capitalisme, fascisme et philosophie (chaire internationale) Alberto Toscano – Last Philosophy: On (Artificial) Intelligence and (Real) Abstraction (chaire internationale)
EC Tremplin avenir 1 enseignement au choix
Andrea Angelini et Orazio Irrera – Biopolitiques plurielles Andrea Angelini et Cosimo Lisi – Politiques de l'espace et formes de l'habiter Antonia Birnbaum – Le comique chez Hegel et au-delà Quentin Dubois – Séminaire de professionnalisation Catherine Guesde et Magali De Ruyter – Musicalités autres qu'humaines Jean-Pierre Marcos – Atelier de lecture de textes en sciences humaines Leonardo Moreira et Adalberto Müller – La pensée sauvage. Représentations et onto(cosmo)logies Frédéric Rambeau, Eric Alliez et Guillaume Sibertin-Blanc – 100+2 Deleuze (& Guattari) et nous Ariane Revel et Bertrand Ogilvie – Vivre et penser en temps de crise. Les ruines de la communauté
UE 10 Mémoire

7. CHAIRE INTERNATIONALE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

La Chaire internationale de philosophie contemporaine de l'Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis vient poursuivre une expérience commencée avec la création de l'Institut polytechnique de philosophie de Vincennes, du Collège international de philosophie, d'un réseau international de chaires Unesco de philosophie et d'un partenariat bilingue de 9 années avec le Centre for Research in Modern European Philosophy de l'université Kingston dans le cadre d'une première Chaire internationale.

Pilotée par un Conseil scientifique garantissant dans la durée le caractère d'excellence et la cohérence de son projet à son plus haut niveau, elle vise à accueillir des personnalités et des chercheur·e·s du Nord et du Sud dont les travaux et questionnements recoupent les pratiques transdisciplinaires, les probléma-tisations d'altérités, les devoirs de penser imposés par une histoire partout en mouvement, qui caractérisent les débats institués dans la philosophie contemporaine.

Conseil scientifique : Giorgio Agamben (Chercheur associé à l'EHESS), Emily Apter (Princeton University), Alain Badiou (Professeur honoraire de l'Université Paris 8 et de l'ENS Ulm), Étienne Balibar (Professeur émérite de l'Université Paris-Nanterre, Center for Research in Modern European Philosophy et Columbia University), Barbara Cassin (Académie Française, Médaille d'Or du CNRS), Monique David-Ménard (Professeure honoraire à l'Université de Paris), Elsa Dorlin (Professeure, Toulouse / Sciences Po CEVIPOF, Médaille de bronze du CNRS), Barbara Glowczewski (CNRS, Médaille d'argent du CNRS), Boris Groys (Distinguished Professor of Russian and Slavic Studies at New-York University / Senior Research Fellow at the Karlsruhe University of Arts and Design, Karlsruhe), Alain de Libera (Collège de France), Michael Löwy (Directeur de recherche émérite au CNRS, médaille d'argent du CNRS), Catherine Malabou (CRMEP / University of California, Irvine), Achille Mbembe (University of the Witwatersrand / Harvard University), Antonio Negri (Chercheur Indépendant), Peter Osborne (CRMEP, Kingston University), Pablo Oyarzún (Universidad de Chile), John Rachjman (Columbia University), Jacques Rancière (Profes-seur honoraire de l'Université Paris 8), David N. Rodowick (Glen A. Lloyd Distinguished Service Professor at the University of Chicago / University of Chicago Center in Paris), Martin Saar (Goethe Univer-sity, Frankfurt), Vladimir Safatle (Universidade de Sao Paulo), Gayatri Chakravorty Spivak (Columbia University, Founding member of the Institute for Comparative Literature and Society), Eduardo Viveiros de Castro (Universidade Federal do Rio de Janeiro).

Le ou la professeur·e accueilli·e chaque année est invité·e à présenter ses recherches dans deux séminaires. **Chaque séminaire prend la forme de 8 séances de cours de 2 heures qui sont donnés en anglais** ou exceptionnellement en français s'il s'agit d'un·e francophone.

Il est donc vivement recommandé aux étudiant·e·s qui souhaitent assister à ces séminaires de suivre, durant le premier semestre, les deux cours du Maître de langue proposant une formation à l'anglais philosophique.

Les deux séminaires peuvent être validés par les étudiant·e·s inscrit·e·s en Master 1 ou Master 2, après accord des responsables du Master.

Chacun des deux séminaires est validé par un essai (en français ou en anglais) dont les modalités sont déterminées par le ou la chercheur·e invité·e en début de séminaire.

8. MOBILITÉ INTERNATIONALE

Responsable Mobilité internationale et ERASMUS au sein du Département de philosophie :

Orazio IRRERA | orazio.irrera02@univ-paris8.fr

Accords de coopération bilatéraux de l'Université Paris 8 | Philosophie

- Universität Stuttgart (Allemagne) | Ville : Stuttgart
Niveau : Licence/Master
- Universidad Nacional de Cuyo (Argentine) | Ville : Mendoza
Niveau : Licence/Master
- Universidad Nacional de Quilmes (Argentine) | Ville : Bernal
Niveau : Licence/Master/Doctorat
- Universidad Nacional de San Martín (Argentine) | Ville : San Martin
Niveau : Licence/Master/Doctorat
- Universidad Nacional de Santiago del Estero (Argentine) | Ville : Santiago del Estero
Niveau : Licence/Master/Doctorat
- Universidad Nacional de Tres de Febrero (Argentine) | Ville : Caseros, Buenos Aires
Niveau : Licence/Master/Doctorat
- Universidade Federal da Bahia (Brésil) | Ville : Salvador
Niveau : Licence/Master/Doctorat
- Universidade Federal do Rio de Janeiro (Brésil) | Ville : Rio de Janeiro
Niveau : Licence/Master/Doctorat
- Université de Québec à Chicoutimi (Canada) | Ville : Saguenay
Niveau : Licence/Master
- Universidad del Atlantico (Colombie) | Ville : Barranquilla
Niveau : Licence/Master/Doctorat
- Inha University (Corée, République de) | Ville : Incheon
Niveau : N.C.
- Université d'Etat d'Haïti (Haïti) | Ville : Port-au-Prince
Niveau : Master
- Kyoto University (Japon) | Ville : Kyoto
Niveau : Master/Doctorat
- Université Saint-Esprit de Kaslik (Liban) | Ville : Mount Lebanon
Niveau : Licence/Master/Doctorat
- Université Saint-Joseph (Liban) | Ville : Beyrouth
Niveau : Master/Doctorat
- Benemerita Universidad Autonoma de Puebla (Mexique) | Ville : Puebla
Niveau : Licence/Master/Doctorat
- Universidad Nacional Autonoma de Mexico (Mexique) | Ville : Mexico City
Niveau : Licence/Master/Doctorat

Pour plus d'information, voir les pages dédiées à la mobilité internationale sur le site du département : <https://philosophie.univ-paris8.fr/-international-> et sur le site de l'Université aux pages du Service des Relations et de la Coopération Internationales : <https://www.univ-paris8.fr/-Relations-internationales->.

9. INFORMATION PRÉVENTION

9.1 Lutte contre les discriminations et les VSS

Si vous êtes victimes ou témoin de formes de discrimination, de harcèlement, ou de violences sexistes ou sexuelles, des dispositifs sont en place pour vous écouter, vous accompagner et vous soutenir.

Le violentomètre



Au sein de l'université, vous pouvez :

- En parler, en vous adressant à la cellule d'écoute de l'université. Celle-ci permet d'écouter et d'orienter les victimes, et de recueillir des signalements. L'anonymat est garanti.

Contact : celluledecoute@univ-paris8.fr

- Effectuer un signalement via le formulaire en ligne (anonymat garanti) : <https://portail.univ-paris8.fr/demat/demandeur/formulaire/signalement-vss>

- Bénéficier d'une aide médico-psychologique au service de médecine préventive de l'université au bâtiment C. Les consultations sont gratuites et la confidentialité est garantie. Pour une consultation médicale, vous pouvez vous adresser à medecine.preventive@univ-paris8.fr ; pour prendre rendez-vous avec un-e psychologue, vous pouvez contacter : medecine.preventive.psychologues@univ-paris8.fr

En dehors de l'université, vous pouvez :

- Bénéficier d'un suivi psychologique gratuit via le dispositif <https://santepsy.etudiant.gouv.fr> (12 séances par année universitaire)

- Vous adresser à la Maison des femmes de Saint-Denis (<https://www.lamaisondesfemmes.fr>) qui permet de bénéficier d'une aide médicale, juridique, psychologique : secretariat.mdf@ch-stdenis.fr / 01 42 35 61 28

- Contacter l'association Women Safe, qui pourra également vous accompagner dans vos démarches : accueil@women-safe.org (réponse sous 48h)

- Obtenir une consultation juridique gratuite en vous adressant à la Fédération France Victimes : victimes@116006.fr / 0187042136 ou 0153068350

Pour plus d'information, voir la page dédiée sur le site de l'Université : <https://www.univ-paris8.fr/Discriminations-harcèlement-et-violences-sexistes-et-sexuelles-VSS>.

9.2 Recommandations concernant l'utilisation de l'IA

Risques cognitifs liés à l'utilisation de l'IA

Le département souhaite alerter ses étudiant·e·s quant à l'existence de risques cognitifs liés à l'utilisation des systèmes d'IA générative :

- le risque de délégation des capacités psychiques et de dépendance cognitive,
- le risque d'influence et de conditionnement des activités de pensée,
- le risque de dégradation de la santé mentale et de dépendance émotionnelle.

- Le recours répété aux systèmes d'IA peut entraîner **la démobilisation des zones cérébrales associées aux capacités de mémorisation, de compréhension et d'expression**, et entraîner une dépendance cognitive à l'égard des systèmes algorithmiques, qui constituent eux-mêmes des services numériques souvent conçus et développés par des entreprises privées, auxquelles les étudiant(e)s risquent de déléguer leurs activités intellectuelles. Les efforts cognitifs qui sont essentiels dans les processus d'apprentissage risquent alors d'être court-circuités : la génération automatique d'un résultat prend de vitesse le temps de réflexion, de remémoration et d'imagination qui caractérisent la réalisation d'un exercice, alors même que c'est durant ce temps que les esprits se forment.
- Par ailleurs, **les résultats obtenus à partir de la génération automatique de contenus sont loin d'être neutres** : ils impliquent au contraire de nombreux biais. Des **biais statistiques** tout d'abord, car les calculs probabilistes effectués sur des quantités massives de données renforcent les moyennes, les stéréotypes (et parfois les préjugés). Des **biais idéologiques** ensuite, car selon les entreprises/institutions à l'origine des dispositifs, ce ne sont pas les mêmes résultats qui seront produits : les réponses des IA peuvent s'avérer divergentes, en particulier sur des questions politiques.
- Enfin, l'usage de ces systèmes comporte des **risques pour la santé mentale**, en particulier pour celle des plus jeunes générations ou des publics vulnérables : le fait que les systèmes emploient la première personne du singulier (« je ») incite les individus à les anthropomorphiser, au point parfois de se confier ou de s'attacher à ces services, ce qui engendre de nombreux troubles psychiques et peut conduire à des situations d'emprises. En effet, certains systèmes d'IA sont conçus pour créer de la dépendance émotionnelle, notamment en confortant les usagers dans leurs opinions, reproduisant le phénomène des « bulles informationnelles » bien connu sur les réseaux sociaux commerciaux, qui peut s'avérer nuisible pour les aptitudes à l'attention ou à l'écoute des autres et pour la formation de l'esprit critique.

Recommandations

- ne pas utiliser l'IA générative tant que l'exercice ne le requiert pas spécifiquement, tant que l'enseignant·e ne l'a pas spécifié/exigé et tant que l'usage n'a pas été réfléchi en amont,
- ne pas généraliser les usages de l'IA générative dans les travaux académiques pour éviter la dépendance cognitive ou émotionnelle à ces systèmes,
- dans le cas où l'IA devrait être utilisée, privilégier l'usage de systèmes européens ou éthiques ou développés par des institutions publiques (ex : le modèle Apertus développé en Suisse), et citer dans vos travaux l'outil utilisé et la manière dont il a été utilisé (ex : relecture linguistique...).

Usage abusif de l'I.A. et plagiat

Toute pratique consistant à **s'attribuer un travail qui n'est pas le sien**, et donc à **présenter des textes générés par IA comme les siens**, est un acte **assimilable à du plagiat**, et est de ce fait **passible de sanctions**.

Tout travail écrit suspect sur ce point pourra impliquer une vérification sous la forme d'une **épreuve orale** ; lorsque l'utilisation de l'I.A. comme substitution au travail de l'étudiant·e est avérée, le travail recevra automatiquement la note de **0/20 sans possibilité de rattrapage et sera signalé auprès de la direction du département**. S'il y a récidive, l'étudiant·e sera convoqué·e par la direction du département, et/ou passera devant la **commission disciplinaire**.